

4^{ème} Grand Prix Jeunes du Bois Chenu

U12 - Benjamins

1^{er} et 2 juin 2024

REGLEMENT

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12 et Benjamins.

Le champ sera limité à 66 joueur(se)s

**Quotas minimum par catégories : U12F : 12 / U12G : 18 / BF : 9 / BG : 15
+ 6WC**

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.

Epreuve non-fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, instruments de mesure interdits.

FORME DE JEU

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible.

Départ en 2 vagues (33 joueurs chacune) : 1^{er} jour dans l'ordre croissant des index par catégorie, 2^{ème} jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour dans chaque catégorie.

Classement pour chacune des 4 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

ENGAGEMENTS

Engagement : **50€**

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne via le lien : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1650> avant le vendredi 17 mai 2024.

Ces droits comprennent la journée de reconnaissance (réservation directement auprès du Golf).

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Bernard BELY

Arbitre : François DESBOIS

Golf Bois Chenu : Emmanuel MEIMOUN